

ARRETE N° 2018 – 22

RELATIF AUX RESPONSABLES DE MASTERS

Le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;

Vu l'arrêté MENS1510746A du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du 12 Juin 2015, portant nomination du Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence,

Vu les délibérations n°2017/06/17-6 à 2017/06/17-9 du conseil d'administration du 17 juin 2017 relatives aux fiches AOF (architecture de l'offre de formation) des masters mentions Science politique, Relations internationales, Droit public et Direction de projets ou d'établissements culturels;

Vu le règlement intérieur de l'IEP ;

Vu le règlement des études ;

ARRETE :

Article 1

Philippe ADLRIN est nommé responsable de la mention de Master Science politique.

Article 2

Sont nommés responsables ou co-responsables des parcours-types de Master de la mention Science politique :

Politiques européennes et action transnationale : Philippe ALDRIN (responsable), Audrey FREYERMUTH (co-responsable)

Dynamiques politiques et mutations des sociétés : Franck FREGOSI (responsable), Vincent GEISSER (co-responsable)

Métiers de l'information : communication, médias, lobbying : Magali NONJON (responsable), Alexandre JOUX (co-responsable)

Article 3

André CARTAPANIS et Walter BRUYERE-OSTELLS sont nommés responsables de la mention de Master Relations internationales.

Article 4

Sont nommés responsables ou co-responsables des parcours-types de Master de la mention Relations internationales :

Expertise internationale : André CARTAPANIS (responsable), Céline GIMET et Elisa DIENESCH (co-responsables)

Géostratégie, défense et sécurité internationale : Walter BRUYERE-OSTELLS (responsable), Nicolas BADALASSI (co-responsable)

Article 5

Sont nommés responsables ou co-responsables du parcours-type de Master de la mention Droit public : Carrières publiques: Didier DEL PRETE (responsable), André ROUX (co-responsable)

Article 6

Sont nommés responsables ou co-responsables du parcours-type de Master de la mention Direction de projets ou d'établissements culturels :

Politique culturelle et mécénat : Sophie DOUDET (responsable), Roxana NADIM (co-responsable)

Article 7

Les responsables des mentions Science politique et Relations internationales assurent la coordination des parcours-types composant la mention. Ils assurent la mise en place et le fonctionnement du Conseil de perfectionnement de la mention.

Article 8

Les responsables de parcours-types assurent, dans le cadre des habilitations délivrées par l'arrêté du 30 juillet 2015, la direction pédagogique du parcours type.

A ce titre, ils réunissent et coordonnent les équipes enseignantes, supervisent l'organisation des emplois du temps de la spécialité du M2 qu'ils dirigent, veillent au bon déroulement des enseignements, des examens et des délibérations.

Article 9

L'arrêté 2015-37 du 15 octobre 2015 est abrogé.

Article 10

Le Secrétaire général de l'établissement est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 03 Juillet 2018



Rostane MEHDI,
Professeur des Universités,
Directeur.

TRANSMIS AU RECTEUR LE :

05.07.2018

DATE D'AFFICHAGE :

9.7.2018 .